

# Les Nouvelles

de

## L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(Editions F.-X. de Guibert) 3, rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris

associationjeancarmignac@hotmail.com

[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)

*"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."*

J. Carmignac

n° 39 – août 2008

-----  
**ATTENTION : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 11 OCTOBRE voir page 2**  
 -----

Editorial

### Dix ans déjà !

En août 1998 paraissait le numéro zéro de nos Nouvelles. Oui cela fait déjà dix ans. Nous venions de fonder l'association. Réunis chez l'une d'entre nous et fermement décidés à sauver les découvertes de l'abbé Carmignac, celles surtout qui assurent l'historicité des Evangiles, c'est-à-dire ce qui est essentiel au Christianisme, et absolument vital pour lui, nous nous sentions portés par un sentiment d'urgence, d'enthousiasme et de révolte à la fois. Non, nous n'avions pas les moyens, non, nous n'étions pas nombreux, non, nous n'étions pas célèbres, ni connus, ni reconnus, mais il fallait absolument le faire et donc nous l'avons fait, sans moyens. Et c'est là que oui vraiment le ciel nous a aidés. Notre petite équipe, bientôt décimée par la maladie et même la mort de nos membres les plus chers, et victime de ce qu'il faut bien appeler une persécution, a bientôt été rejointe par de merveilleux soutiens, venant de hauts dignitaires de l'Eglise Catholique, de grands noms de la science, de l'exégèse, de la linguistique, mais aussi d'une quantité de personnes infiniment dévouées, souvent prêtes à tous les sacrifices pour nous venir en aide, travaillant chacune selon ses talents souvent dans l'ombre et la modestie. Je ne veux citer personne par crainte d'oublier quelqu'un de ces extraordinaires amis. Qu'il me suffise de dire, et nous n'en sommes pas peu fiers, que

-----  
 Copyright © Association Jean Carmignac, Paris 2008.

- 1... Editorial : Dix ans déjà !  
par Robert Cuny.
- 3... Indices de la connaissance du Nouveau Testament chez les romanciers de l'Antiquité et autres auteurs païens du 1<sup>er</sup> siècle ap.J.-C., (VI<sup>e</sup> partie), par Ilaria Ramelli.
- 6... Datation du Linceul de Turin : Les preuves d'hétérogénéité concernant l'échantillon de Raes s'accumulent. Elles sont toutes défavorables aux conclusions du C14, par Emanuela Marinelli.
- 8... Réponse de l'abbé Jean Carmignac à la 17<sup>e</sup> critique. Extrait de la lettre de Saint Irénée à Florinus.
- 10... « Le Christ ressuscité s'est donné à voir et à toucher » : Sur un passage de Saint Jean (Evangile, XX, 11, 18), par Antoine Luciani.
- 12... L'œuvre de l'abbé Carmignac vérifie une « loi » de Max Planck... par Gilles Pichon.
- 13... En encart, 3 documents touchant au Linceul de Turin, contribuant à invalider définitivement sa datation médiévale pour défauts de méthodologie et de procédures d'exécution.

nous regroupons parmi nos adhérents non seulement des catholiques, mais aussi des orthodoxes, des protestants, des convaincus et des personnes à la foi vacillante, ou en recherche, de toutes conditions sociales, et, mais cela vous le savez déjà, des cinq continents. Nous n'avons jamais manqué d'articles ni de ces images que vous nous dites tant apprécier. Comment ne pas rendre grâce au Seigneur et à la Vierge de nous avoir aidés, comment ne pas penser que l'abbé Carmignac du haut du ciel n'est pas intervenu pour nous, qu'il ne nous a pas soutenus et guidés, qu'il n'est pas pour quelque chose dans ce flot de personnes qui se disent secourues ou renforcées dans leur foi par notre petit bulletin ou l'existence même de notre association ? Mais si je tiens à rendre louange et gratitude à Jésus-Christ et à ceux qui là-haut L'aiment et nous assistent, je veux remercier aussi très prosaïquement tous ceux qui pendant ces dix années ici bas très matériellement, moralement ou physiquement nous ont tendu la main.

Et surtout les encourager ou plutôt les supplier de continuer à le faire et à prier pour notre si chère Association.

Robert Cuny  
Président de l'Association

### **Assemblée générale le samedi 11 octobre 2008**

Comme l'an passé nous nous retrouverons à 9h30 pour la célébration de la messe dans la crypte du Rosaire où M. le Curé de Saint Sulpice, le Père Paul Roumanet a la bonté de nous accueillir.

L'Assemblée générale commencera à 10h30 et sera suivie d'une conférence du Professeur Erhard Grzybek, de l'Université de Genève.

Le Pr. Grzybek nous présentera son livre : **Le procès de Jésus** qu'il vient de publier en allemand, avec son collègue Adalberto Giovannini. (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université d'Augsbourg, 2008).

Merci d'être avec nous ce samedi matin 11 octobre ! Votre présence permet des contacts fructueux, c'est une participation active à la vie de votre Association et à ses objectifs. A défaut, merci de nous envoyer votre pouvoir (voir feuillet joint).

*Entrée de la crypte du Rosaire au 4 rue Palatine, 75006 Paris  
(sous la tour droite de l'Eglise Saint-Sulpice)*

La **cotisation** à notre association reste fixée au niveau modique de **15 euros**, 7 euros en cas de nécessité. Elle est calculée au plus juste. Merci de bien vouloir vérifier l'envoi de votre participation.

Nous prions nos amis internautes de ne pas oublier que, pour que notre bulletin existe et soit téléchargeable sur notre site, **cette cotisation minime est nécessaire pour assurer la vie de l'association** - et donc la réalisation du bulletin.

Et nous remercions tous nos généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur. Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social : Association Jean Carmignac (Editions F.-X. de Guibert), 3 rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris.

Les adhérents italiens peuvent envoyer au siège de l'association un chèque italien en euros au nom de Marie-Christine Cendrier : le transfert sera fait.

**[associationjeancarmignac@hotmail.com](mailto:associationjeancarmignac@hotmail.com)**  
**[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)**

## Indices de la connaissance du Nouveau Testament chez les romanciers de l'Antiquité et autres auteurs païens du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ (VI<sup>ème</sup> partie)

*D'autres raisons de savoir qu'au 1<sup>er</sup> siècle le Christianisme était connu, et bien connu, à Rome et dans le bassin méditerranéen, même avant la destruction de Jérusalem.*

Dans tous les cas que nous venons de voir, cependant, un sujet digne d'attention consiste à s'intéresser au public des romanciers : si l'on accepte l'idée que les auteurs inséraient des parodies et des allusions au Christianisme, il faut présupposer que le public auquel ceux-ci s'adressaient, pour pouvoir les saisir, avait, lui aussi, une certaine connaissance des Chrétiens. Cela semble certainement probable dans le cas de Pétrone qui écrivait à Rome au lendemain de la persécution mise en œuvre par Néron et faisait allusion explicitement, dans le *Satiricon*, à l'incendie de Rome qui déclencha de nombreuses exécutions spectaculaires. De fait, dans les milieux de la cour - ceux qu'il fréquentait et auxquels il s'adressait - la présence de Chrétiens est attestée, comme on sait, déjà à partir du Nouveau Testament : Paul dans l'Épître aux Philippiens envoie les salutations des Chrétiens « de la maison de César » (Phi 4, 22). Quant à Cariton, qui vit en Carie dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, il se trouve dans des zones d'Asie Mineure évangélisées surtout grâce à la prédication de saint Paul (32). Dans les deux cas, les récits du Nouveau Testament, spécialement ceux relatifs à la Résurrection et à la Crucifixion, pouvaient être connus aussi bien des romanciers que de leur public. J'ai eu l'occasion d'étudier comment, entre autres, le thème de la crucifixion, également lié à l'épisode cité des exécutions spectaculaires de Rome en 64, est présent chez d'autres auteurs païens pratiquement contemporains : Martial était à Rome en 64 et a probablement assisté aux faits liés à l'incendie (33). Or, in *Spect.* 8, rappelant une mise en scène du mime Laureolus, particulièrement cruelle et spectaculaire, dans laquelle l'esclave protagoniste avait vraiment été crucifié, il présente comme motif du supplice le fait d'avoir mis le feu à Rome. C'est précisément l'accusation qui a été utilisée contre les Chrétiens ; il est possible que Martial ait eu à l'esprit, ici, l'épisode de Néron. Sénèque aussi apparaît vivement impressionné par le supplice de la croix, dont il parle à plusieurs reprises, particulièrement dans les *Epistulae ad Lucilium*, 14 et 101, qui peuvent être datées aux années de sa retraite de la vie politique, qui coïncident avec celles de la persécution opérée par Néron ; de plus, avant Silius Italicus, Sénèque attribue à Attilius Regulus d'avoir subi le supplice de la croix à la différence de tous les auteurs précédents (Ep. 98, 12 ; Prov., 3). Peu après, en effet, Silius aurait attribué à Regulus d'avoir subi un tel supplice (34), considéré comme un instrument d'exaltation plus que comme une torture mortelle (35). Il s'agit donc de sujets qui, à partir de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.C., semblent avoir eu une certaine incidence sur la littérature païenne.

Du reste, les comptes-rendus évangéliques relatifs à la passion, mort et résurrection de Jésus-Christ ne furent pas seulement connus de Pétrone et de Cariton d'Aphrodisie, mais peut-être bien aussi d'un de leurs contemporains,

l'auteur de la tragédie *Hercules Oetaeus*, conservée dans le corpus de Sénèque et aujourd'hui considérée par la plus grande partie des critiques comme probablement apocryphe et due à un stoïcien imitateur de Sénèque. Dans ce cas, l'Évangile qui pourrait avoir influencé le poète semblerait être celui de Jean. En effet, comme cela avait déjà été remarqué par des auteurs de langue allemande, il y a environ un siècle, la pièce *Hercules Oetaeus* paraît esquisser le personnage et le mythe d'Hercule sur le Mont Eta, non seulement sur la base des caractères attribués au héros par la réflexion philosophique stoïco-cynique, sans aucun doute bien connue de l'auteur, mais aussi sur celle d'allusions au Christ, précisément sur les points qui s'éloignent de ses modèles littéraires et mythologiques (36).

(La suite immédiate de cet article a déjà été publiée dans notre n° 24 auquel nous renvoyons nos lecteurs. Il s'agit des points communs entre les récits des Évangiles et ceux de l'*Hercules Oetaeus*. Rappelons pour mémoire les invocations répétées d'Hercule à son « divin père », sa plainte pour avoir été abandonné de lui, la trahison intentionnelle par une personne qui se suicide ensuite, la phrase « peractum est » (« est accompli »), les ténèbres et le tremblement de terre au moment de la mort du héros, la présence de la mère sur les lieux de la passion, cette même passion décrite comme glorieuse, la phrase d'Hercule sur le point de mourir : « accueille, je te prie, cet esprit dans les étoiles », de frappants parallèles avec la scène de Marie-Madeleine après la Résurrection et, pour finir, Hercule partageant la divinité de son père. Nous reprenons le texte après ce passage.)

Du reste, il ne semble pas exclu qu'un épisode de l'époque de Domitien, relatif au même évangéliste Jean, ait été connu d'un autre poète païen, à peu près contemporain de l'auteur de l'*Oetaeus*, Juvénal. Sa *Satire IV*, rapportant l'histoire d'un énorme poisson que Domitien aurait fait cuire, pourrait contenir (41) une série d'allusions au procès de saint Jean à Rome sous Domitien et à son immersion dans un récipient rempli d'huile bouillante, attestée par Tertullien (Praescr. Haer., 36, 2-3 : *in oleum igneum demersus*) [plongé dans une huile bouillante\*] et par Jérôme (In Matth., III, 20, 23, et Adv. Iovin., I, 26 : *in dolium ferventis olei*) [dans une jarre d'huile bouillante\*], suivis par la tradition postérieure. Jean sortit indemne du supplice et fut ensuite exilé à Patmos. Le poisson, symbole qui renvoie au Christ (42), est explicitement qualifié d'« étranger » (*peregrina est belua*) [l'animal est de l'étranger], comme Jean était lui-même étranger à Rome ; il est *res fisci* [soumis au fisc\*] et il est pêché dans un endroit plein de délateurs : l'épisode du poisson tout comme celui de Jean se placent à une époque de délations diffuses contre les chrétiens et pour le *fiscus Iudaicus\*\**. Surtout, le poisson, de dimensions énormes – ce qui se comprend s'il devait représenter une personne – est conduit devant Domitien, qui le juge en tant que *pontifex maximus* [en tant que grand pontife\*], pour un délit religieux, en prétendant avoir une *dis aequa potestas* [pouvoir égal aux dieux] : et décide qu'il soit jeté dans un profond et énorme récipient et qu'on le fasse cuire : sort identique à celui de Jean, jugé lui aussi et condamné pour délit religieux – le Christianisme était une *superstitio illicita* [croyance illégale\*] – puis jeté dans un chaudron de terre cuite pour « cuire ». Le fait que Juvénal ait présent à l'esprit les Chrétiens persécutés non seulement sous Néron, mais aussi sous Domitien (le *calvus Nero* [Néron chauve] de l'an 38 environ nous rappelle de très près le *dimidius Nero* [demi-Néron] de Tertullien, Apol., 5, 5), semble confirmé aussi par la critique qu'il adresse à Domitien lui-même, dans la même *Satire IV*, pour avoir envoyé à la mort (43) le Sénateur M. Acilius Glabrien, chrétien, et par l'allusion

au supplice des Chrétiens sous Néron dans la *Satire I* (vv. 155-57), où il parle des condamnés qui au temps de Tigellinus étaient empalés et tués comme des torches humaines dans l'arène, en pleine correspondance (44) avec les supplices infligés aux Chrétiens en 64 (Tacite, *Ann.*, XV, 44).

Ilaria Ramelli  
Université catholique de Milan

-----  
\* Traductions de M. Antoine Luciani.

\*\* Le "*fiscus Iudaicus*" était une taxe que les Juifs payaient à Rome.

(32) Je fournis la documentation dans RAMELLI, *I romanzi antichi*, chap. I et VIII. Sur le public des romanciers moyennement cultivé, voir aujourd'hui E. CUEVA, *A Broader Range of Fiction: the Interplay of the Ancient Novel and Early Christian Narrative*, en voie de publication dans les Actes de l'Annual Meeting of the Society of Biblical Literature, Atlanta, Ga., November 22-25, 2003.

(33) *Alcune osservazioni sulle occorrenze di crux in Manilio, Seneca, Giovenale e Marziale, in Espacio, Tiempo y Forma*, ser. II, 12 (1999), 241-252. Outre la bibliographie déjà fournie sur le côté spectaculaire des spectacles du cirque sous Néron, j'ajoute aujourd'hui E. KÖHNE – C. EWIGLEBEN – R. JACKSON (edd.), *Gladiators and Caesars: The Power of Spectacle in Ancient Rome*, Berkeley 2001, qui en dépit du titre n'est pas centré seulement sur les jeux des gladiateurs.

(34) L. COTTA RAMOSINO, *Il supplizio della croce in Silio Italico* (Pun. I 169-181 ; VI 539-544), in *Aevum* 73 (1999), 93-106.

(35) Manilius aussi, dans l'épisode d'Andromède dans son œuvre *Astronomica*, V, 538-619, altère délibérément la tradition mythographique, en attribuant à l'héroïne d'avoir été crucifiée et en la louant pour sa dignité et son noble maintien au moment du supplice.

(36) I. RAMELLI, *La chiesa di Roma e la cultura pagana: echi cristiani nell'Hercules Oetaeus?* in *Rivista della storia della Chiesa in Italia* 52 (1998), 11-31, avec la bibliographie des hypothèses précédentes et un nouvel examen attentif du texte et de ses sources ; pour la datation et l'attribution je m'appuie sur O. Zwierlein et J. Blänsdorf, cités ici ; EAD. *L'Hercules Oetaeus e la conoscenza del Cristianesimo da parte degli Stoici romani del I secolo*, in *Stylos* 8 (1999), 7-16.

(41) Comme j'ai cherché à le montrer, bien que d'une façon très hypothétique, in I. RAMELLI, *La Satira IV di Giovenale e il supplizio di san Giovanni a Roma sotto Domiziano*, in *Gérion* 18 (2000), 343-359.

(42) Attesté depuis Tertullien, *Bapt.*, 1; Clemens Alexandrinus, *Paed.*, III, 52, 2 ; 59, 2 ; 101, 3 ; *Epitaphium Abercii*, v. 13 : cf. bibl. in I. Ramelli, *L'epitafio di Abercio: uno status quaestionis e alcune osservazioni*, in *Aevum* 74/1 (2000), pp. 191-206.

(43) En plus du travail cité dans la note précédente, je me suis occupée du christianisme de Glabrio in RAMELLI, « Tristitia ». *Indagine storica*, 187-206 ; EAD., *L'« omen » per Traiano e per Acilio Glabrione: una corona?* in EAD. *Cristiani e vita politica: il cripto-cristianesimo nelle classi dirigenti romane nel II secolo*, in *Aevum* 77/1 (2003), 35-51.

(44) Aujourd'hui C. Pellegrino aussi est d'accord sur ce point et confirme mes résultats : *Una crux tacitiana: Ann. XV, 44, 7* in *Latomus* 59 (2001), 105-108. Cf. également I. Ramelli, *Nota per le fonti della persecuzione anticristiana di Nerone e le sue conseguenze, alla luce di due recenti apporti critici*, «*Espacio, Tiempo y Forma*», ser. II, *Historia Antigua*, 14 (2001) [2003], pp. 59-67 ; idem, *Dione di Prusa, Giovenale e l'impressione probabilmente suscitata da alcuni supplizî delle prime persecuzioni anticristiane*, «*Augustinianum*» 45, 1 (2005), pp. 35-45.

## Datation du Linceul de Turin.

Les preuves d'hétérogénéité concernant l'échantillon de Raes s'accumulent.

Elles sont toutes défavorables aux conclusions du C14.

Un congrès international intitulé « The Shroud of Turin : Perspectives on a Multifaceted Enigma » ( Le Linceul de Turin : Perspectives sur une énigme aux multiples facettes) vient d'avoir lieu du 14 au 17 août 2008 auprès de l'Université d'Etat du Ohio (Ohio State University) aux Etats-Unis. Parmi les travaux présentés, ceux de M. Sue Benford et de Joseph G. Marino (1) confirment les travaux de Raymond N. Rogers (2).

Gilbert Raes, directeur de l'Institut de technologie textile de Gand en Belgique, avait examiné en 1973 un morceau du Linceul de Turin, tiré précisément de la partie qui sera analysée au Carbone 14 en 1988. Ce segment avait été prélevé, la même année 1973, par une commission d'experts nommée officiellement par le cardinal Michele Pellegrino, archevêque de Turin. Les recherches de Raes avaient donc été autorisées par les autorités de Turin. Et Rogers s'est servi de certains fils de ce fragment pour des examens qui ont révélé la présence d'alizarine (une substance provenant de la racine de garance) sur des cristaux de calcite et sur de probables résidus d'un mordant (substance servant à fixer des matières colorantes sur des fibres d'origine végétale) d'oxy-hydroxyde d'aluminium. Or un tel amalgame permet d'obtenir le jaune particulier que l'on veut. Il couvre par ailleurs très bien le coton mais ne s'attache pas au lin, si bien qu'il peut avoir été utilisé pour dissimuler le coton ayant servi pour raccommoder le lin du Linceul en lui faisant adopter la couleur de celui-ci. De fait le centre d'un fil de coton coloré apparaît de couleur claire. (On en déduit donc aussi que le liquide colorant a été appliqué comme un enduit et non utilisé comme un bain et qu'il était visqueux.).

Rogers a trouvé dans l'échantillon de Raes un fil qui était en fait l'assemblage de deux fils différents : l'un plus clair et plus épais, l'autre, qui lui est étroitement uni, plus sombre et plus fin, ou comme il le dit lui-même : « Le fil #1 de Raes présente un revêtement et une couleur bien définis à l'une de ses extrémités, mais l'autre est presque blanche. [ ... ]. Les fibres ont jailli à l'extérieur de la partie centrale du fil et les fibres des deux bouts sont orientées en direction opposée. Cette section de fil est manifestement une jonction bout à bout de deux différents agrégats de fils. Aucune jointure de ce type n'a été observée dans la partie principale du Linceul. »

D'autre part, en 1982, sur un autre fil de l'échantillon de Raes, a été effectuée une expérience secrète (et dont les résultats n'ont évidemment jamais été publiés officiellement). Mais on sait que la datation par le carbone 14 a été exécutée avec un accélérateur nucléaire dans le laboratoire de l'Institut de Technologie de l'Université de la Californie. Pendant le traitement préparatoire, une moitié du fil est apparue au microscope couverte d'amidon. L'examen de cette partie du fil, séparée de l'autre partie, a donné une date de 1000 ap. J.-C., tandis que celle sans amidon a été datée de 200 ap. J.-C.. Or l'amidon pourrait avoir été utilisé pour l'apprêt de l'étoffe par le restaurateur médiéval. On en faisait alors usage justement pour les reprises invisibles.

Enfin cet échantillon de Raes a permis à Rogers (3) de constater la différence notable de lignine présente dans la partie soumise au test de C14 en 1988, et celle qui se trouve dans la partie principale de la relique (\*).

Rogers explique en effet que la lignine avec le temps – et avec la chaleur – perd de la vanilline et que, par conséquent, dans les vieux tissus de lin on trouve moins de vanilline. La lignine du Linceul a perdu toute la vanilline : on en déduit donc que l'étoffe est ancienne. Certes, l'incendie de Chambéry peut avoir eu un rôle à jouer puisque la chaleur aussi fait perdre de la vanilline. Cependant on aurait dans ce cas une perte différente selon l'intensité de la chaleur reçue, au cours du sinistre, dans les différentes parties du tissu. Au lieu de cela la vanilline a disparu uniformément de tout le Linceul, si bien que son antiquité est assurée. Mais, de leur côté, les fils de l'échantillon de Raes, eux, ont encore de la vanilline !

Si bien que Rogers conclut que, étant donné les différences entre les fibrilles de l'échantillon de Raes et celles du reste du Linceul, la partie de celui-ci qui a été choisie pour prélever les échantillons à dater avec le Carbone 14, n'est pas représentative de l'ensemble.

Emanuela Marinelli  
[www.sindone.info](http://www.sindone.info) (italien ou anglais)

-----  
 (1) M. Sue Benford - Joseph G. Marino – *Discrepancies in the radiocarbon dating area of the Turin Shroud* (Contradictions dans la partie prélevée du Linceul de Turin soumise à la datation par le radiocarbone), Chemistry Today, Vol. 26 n. 4, July/August 2008, pp. 4-12.

(2) Raymond N. Rogers, Anna Arnoldi, *Scientific method applied to the Shroud of Turin* (La méthode scientifique appliquée au Linceul de T.). [www.shroud.com/pdfs/rogers2.pdf](http://www.shroud.com/pdfs/rogers2.pdf) 2002

(3) Raymond N. Rogers – *Studies on the radiocarbon sample from the Shroud of Turin* - Thermochemica Acta (Etudes sur l'échantillon soumis à la datation par le radiocarbone du Linceul de Turin), Vol. 425, 2005, pp. 189-194.

-- Voir aussi :

[www.ohioshroudconference.com/a17.htm](http://www.ohioshroudconference.com/a17.htm)

[rogers2.pdf](#)

[www.shroud.it/Rogers-3.PDF](http://www.shroud.it/Rogers-3.PDF)

[benford C04-08.pdf](#)

[www.Shroudofturin4journalists.com/raescorner.htm](http://www.Shroudofturin4journalists.com/raescorner.htm)

[ShroudScience@yahoo.com](mailto:ShroudScience@yahoo.com) : [ShroudScience] The Ohio Conference LANL Story

(\* ) Ndlr : Aux conditions de sensibilité du test qu'il a effectué, Rogers n'a pas détecté de vanilline dans la partie centrale du Linceul, alors que le même test en détectait dans les parties périphériques du Linceul. Pour la quantification et l'effet de la température, voir les deux travaux de M. Christian Fayat que l'Association Jean Carmignac a publiés en juin 2007 (25 pages) et en février 2008 (28 pages) : « La physico-chimie du Saint Suaire de Turin confirme l'antiquité de la sainte Relique ». Ces travaux ayant « circulé » sans son accord à la Conférence de l'Ohio d'août dernier seront mis d'ici quelque temps sur le site Internet de l'Association, pour rendre à cet auteur ce qui lui appartient.

-----  
 Sur l'encart vous trouverez trois illustrations correspondant à cet article :

Un schéma montrant de quelle partie du Linceul de Turin furent prélevés l'échantillon de Raes ainsi que les échantillons qui ont servi à la datation radiocarbone de 1988, avec leur disposition réciproque ; puis la photographie grossie du fil #1 de Raes ; et enfin une photographie à très fort grossissement de deux fibres de coton, trouvées dans cet échantillon de Raes.

## Réponse de l'abbé Carmignac à la 17<sup>e</sup> critique...

*Dans les numéros 34 et 35 nous avons publié déjà certaines des réponses de l'abbé Carmignac aux critiques qui lui avaient été faites à la parution de son livre La Naissance des Evangiles Synoptiques - réponses qu'il n'a pas voulu voir reproduites dans les éditions en langue étrangère par crainte de manquer à une charité dont il ne profitait certes pas de la part de ses opposants. Nous trouvons abordé ici le thème de ce qu'avait affirmé Saint Irénée - disciple de Saint Polycarpe, lui-même disciple de saint Jean - qui embarrasse beaucoup les tenants des Evangiles tardifs. Ceux-ci, ne pouvant faire disparaître ce passage, s'arrangent pour le transformer. Comment entre autres expliquer qu'un mot signifiant normalement « départ » se mette à signifier tout d'un coup et de façon incontournable « mort » ?*

### 17<sup>e</sup> critique\* :

J'aurais sollicité le témoignage de S. Irénée (Contre les Hérésies III, I, 1). Voici la traduction qu'adopte M. Grelot : « De même Matthieu, chez les Hébreux (c'est-à-dire les Juifs qui ne parlaient pas grec), dans leur propre langue (hébreu ou araméen : les deux sont également possibles), publia aussi une forme écrite d'Evangile, Pierre et Paul évangélisant et fondant l'Eglise de Rome. Après leur départ (=décès), Marc, le disciple et herméneutès (cf. Papias) de Pierre, nous a transmis (verbe au parfait), lui aussi, par écrit ce qui avait été prêché par Pierre. »

*Avant de donner la réponse de l'abbé Carmignac, redonnons la traduction qu'il offre de ce passage.*

« Matthieu publia chez les Hébreux dans leur propre langue une Ecriture d'Evangile, Pierre et Paul évangélisant à Rome et fondant l'Eglise ; après leur départ, Marc, le disciple et traducteur de Pierre, lui aussi nous a transmis par écrit la prédication de Pierre ; Luc, le compagnon de Paul, mit dans un livre l'Evangile prêché par lui. »

Réponse : Si l'on compare cette traduction avec celle que je proposais (pp. 63-64), on constate qu'elles sont très voisines et qu'elles ne se distinguent que par des détails secondaires, sauf sur trois points, où je suis peut-être plus littéral que M. Grelot :

- a) Quand il dit « une forme écrite d'Evangile », je me demande où il a lu le mot « forme ».
- b) Le mot grec *graphé* étant employé dans le Nouveau Testament (au singulier ou au pluriel) pour désigner la sainte Ecriture, je propose de traduire ici par « une Ecriture d'Evangile », avec génitif explicatif (comme dans « la ville de Paris »), c'est-à-dire : une Ecriture qui est un Evangile.
- c) Il traduit « Pierre et Paul évangélisant et fondant l'Eglise à Rome », et moi « Pierre et Paul évangélisant à Rome et fondant l'Eglise ». En effet le complément « à Rome » ne suit pas le second participe, mais il précède le premier, et en ce cas il ne s'agit plus de la fondation de l'Eglise de Rome (qui n'a sans doute pas été fondée par Pierre et Paul), mais de leur prédication à Rome (en même temps ou l'un après l'autre ?).

Mais un lecteur m'a signalé que j'avais eu tort de couper en trois la phrase d'Irénée, alors qu'elle est structurée en grec par le jeu de particules « *mén... dé... kai dé* » (d'une part... d'autre part... et d'autre part). Aussi, dans cette nouvelle édition, je corrige la ponctuation et je mets simplement un point-virgule après « fondant l'Eglise » et après « la prédication de Pierre » (1). Je laisse à M. Grelot le soin de voir s'il désire adopter lui aussi cette amélioration.

Elle semble anodine, et pourtant mon lecteur en tire une conclusion très importante. Selon lui, le mot « départ », puisqu'il se trouve dans la même phrase que « évangélisant à Rome et fondant l'Eglise », signifierait « après leur départ pour

Rome » et non plus « après leur mort ». Je crains que M. Grelot accueille assez mal cette suggestion (que je n'oserais pas encore prendre à mon compte sans un examen plus approfondi). Mais du moins elle devrait l'avertir que ce texte d'Irénée, qui est à la base de sa reconstitution historique, n'est peut-être pas aussi probant qu'il le suppose.

Jean Carmignac

---

(1) Note de l'abbé Carmignac : Si l'on voulait être plus explicite, on pourrait dire : « D'une part Matthieu... ; d'autre part, après leur départ (tant pis pour l'euphonie), Marc... ; et d'autre part Luc... »

Ndlr : Reconstituons la phrase entière pour plus d'évidence : « D'une part Matthieu publia chez les Hébreux dans leur propre langue une Ecriture d'Évangile, Pierre et Paul évangélisant à Rome et fondant l'Église ; d'autre part, après leur départ, Marc, le disciple et traducteur de Pierre, lui aussi nous a transmis par écrit la prédication de Pierre ; et d'autre part Luc, le compagnon de Paul, mit dans un livre l'Évangile prêché par lui. »

\* p. 184 d'« *Évangiles et tradition apostolique* », P. Grelot, Cerf, Paris 1984.

---

*Et pourquoi ce texte de saint Irénée est-il si sûrement authentique, et par conséquent probant, pour la datation haute des Évangiles ? Contentons-nous de rappeler ce très beau témoignage de saint Irénée, cité par Eusèbe de Césarée (Hist. Eccl. V, 20) et remarquons particulièrement que saint Irénée parle explicitement de « témoins oculaires du Verbe de vie » ou précise « avec Jean [l'Évangéliste] et avec les autres qui avaient vu le seigneur ».*

*Que penser alors d'exégètes (1) très en vogue affirmant : « Aussi longtemps que les évangélistes ont été considérés comme des témoins oculaires, [leurs différences s'expliquaient par la variété des souvenirs.] » (D. Marguerat). Ou bien : « L'évangile [de Jean] n'est pas l'œuvre d'un témoins oculaire. » (Jean Zumstein). Soit ces messieurs, et bien d'autres avec eux, se trompent – et nous trompent –, soit Saint Irénée, Polycarpe, et bien d'autres avec eux, sont des menteurs...*

<< A l'encontre de ceux qui falsifiaient, à Rome, la sainte constitution de l'Église, Irénée composa différentes lettres. Il intitula l'une [...], l'autre : *A Florinus\**, sur l'unicité de Dieu [...]

Dans la lettre à Florinus, citée à l'instant, Irénée lui rappelle ses relations avec Polycarpe, en disant : "Ces doctrines, Florinus, pour parler avec modération, ne sont pas d'une pensée saine ; ces doctrines ne sont pas en accord avec celles de l'Église [...] ; ces doctrines, les presbytres qui ont été avant nous et qui ont vécu avec les apôtres, ne te les ont pas transmises. Je t'ai vu en effet, quand j'étais encore enfant, dans l'Asie inférieure, auprès de Polycarpe ; tu brillais à la cour du Roi et tu t'efforçais d'avoir bonne réputation auprès de cet homme. Car je me souviens mieux des choses de ce temps-là que des événements récents. En effet, les connaissances acquises dès l'enfance grandissent avec l'âme et s'unissent à elle, de telle sorte que je peux dire l'endroit où s'asseyait le bienheureux Polycarpe pour parler, comment il entrait et sortait, sa façon de vivre, son aspect physique, les entretiens qu'il tenait devant la foule, comment il rapportait ses relations avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, comment il rappelait leurs paroles et les choses qu'il leur avait entendu dire au sujet du Seigneur, de ses miracles, de son enseignement ; comment Polycarpe, après avoir reçu tout cela des témoins oculaires du Verbe de vie, le rapportait, en accord avec les Écritures. Ces choses, alors aussi, par la miséricorde de Dieu qui est venue sur moi, je les ai écoutées avec soin et j'en ai conservé le souvenir non pas sur du papier, mais dans mon cœur" [...] >>

(\*) Par un fragment syriaque d'une lettre d'Irénée adressée au pape Victor, nous savons qu'Irénée lui demande d'intervenir contre Florinus, parce que son ancien condisciple de l'école de Polycarpe à Smyrne, devenu prêtre à Rome, diffuse ses écrits jusqu'en Gaule (où Irénée a été nommé évêque, à Lyon, en 177), et y met en danger la foi des chrétiens.

---

(1) Les deux citations sont extraites du même livre : *Introduction au Nouveau Testament*, Labor et Fides, Genève oct. 2001 ; celle de D. Marguerat, p. 15 ; celle de J. Zumstein, p. 362.

« Le Christ ressuscité s'est donné à voir et à toucher »

**Sur un passage de Saint Jean : Ev. XX, 11-18.**

Les morts ressusciteront-ils ? Si oui, sous quelle forme ? Pour un chrétien l'interrogation porte d'abord sur le Christ : lisons les épîtres de Saint Paul. Le Christ est ressuscité « prémices de ceux qui se sont endormis » (I Co. 15, 20) et nous ressusciterons à sa suite. Mais sous quelle forme ? C'est encore Saint-Paul qui nous répond. « Ce que tu sèmes, toi, ne reprend vie s'il ne meurt ; et ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps à venir, mais un grain tout nu... Et Dieu lui donne un corps à son gré, à chaque semence un corps particulier... Il y a des corps terrestres et des corps célestes, mais autre est l'éclat des terrestres, autre l'éclat des célestes... ainsi en va-t-il de la résurrection des morts : on sème un corps psychique, il ressuscite un corps spirituel... Le premier homme, issu du sol, est terrestre ; le second homme, lui, vient du ciel. Tel a été le terrestre, tels seront aussi les terrestres ; tel le céleste, tels aussi les célestes ; et, de même que nous avons revêtu l'image du terrestre, il nous faut revêtir aussi l'image du céleste » (I Co. 15, 25-40). Corps glorieux, corps incorruptibles, corps célestes, corps spirituels – expressions qui reviennent sans cesse. Il n'y a qu'un pas pour aller au corps immatériel. D'aucuns n'hésitent pas à le franchir. Le corps du Christ ressuscité serait dès lors non une apparition mais une apparence, un fantôme, une illusion.

De fait, il ne manque pas de traits, dans les Evangiles, qui paraissent aller dans ce sens : Jésus ressuscité passe à travers les cloisons (le « passe-murailles », écrit un exégète avec une ironie méprisante) ; il apparaît brusquement, et disparaît de même ; il n'est pas d'abord reconnu... bref, ce n'est qu'une « vision » sinon une hallucination.

A l'appui de cette thèse, certains citent le passage de Saint Jean qui relate l'apparition de Jésus à Marie de Magdala (Jean XX, 11-18) : Marie-Madeleine se tient près du tombeau, pleurant ; tout en pleurant, elle passe la tête à l'intérieur, et voit deux anges vêtus de blanc, qui lui demandent pourquoi elle pleure ; elle en donne la raison, et se retourne ; elle voit alors un homme, qu'elle prend pour le jardinier. C'est Jésus, qui se révèle en l'appelant par son nom. Nous imaginons facilement ce qui suit : Marie tombe à ses pieds, veut le toucher, dans un geste d'adoration et d'amour : « Ne me touche pas » dit Jésus. Dans la Vulgate : « Noli me tangere ». Comment interpréter ces mots ? Est-ce à dire que Jésus, délié désormais de toute attache terrestre, n'est plus qu'un pur esprit, un corps glorieux, céleste, qu'il est vain, et même sacrilège, d'essayer de saisir ? Telle est la thèse, entre autres, d'Angelo Poppi (I quattro Vangeli, Edizioni Messagero, Padova, p. 674-675) : « Marie pense que Jésus est retourné à la vie antérieure, et donc qu'elle peut prolonger son comportement d'avant, caractérisé par une profonde vénération et une amitié sincère... Jésus l'en dissuade ; en réalité il était déjà retourné au Père au moment de la Résurrection, quand son humanité fut spiritualisée et constituée dans la nouvelle situation de puissance et de gloire divine (Ro. I, 4). Désormais il appartenait au monde transcendant de Dieu, même comme homme. Toutefois il cherche maintenant à faire comprendre pédagogiquement à Marie-Madeleine la réalité sublime de sa glorification ». En un mot son apparition, à des fins pédagogiques, n'est qu'une apparence, destinée à montrer la réalité de sa glorification.

Son image serait immatérielle.

Pouvons-nous l'admettre ? Il faut revenir au texte grec, plutôt qu'au latin de la Vulgate. Le grec a en effet des ressources, pour exprimer certaines nuances, que le latin ne possède pas. « Noli me tangere » dit le latin ; le grec, lui, a la possibilité d'exprimer l'ordre ou la défense, à l'impératif ou au subjonctif, en marquant l'aspect verbal, non le temps. Ainsi μή (mè) avec un impératif présent, commande l'interruption d'une action déjà commencée, tandis que le subjonctif aoriste fait abstraction de la durée. Nous devons donc comprendre, dans le passage qui nous occupe, que Marie « touche » réellement Jésus. Il n'est pas difficile d'imaginer la scène : dans son émotion, elle tombe à ses pieds, elle étreint Jésus, comme pour s'assurer que c'est bien lui « en chair et en os », qu'elle n'est pas victime d'une illusion ; en même temps elle a sans doute la pensée qu'il est désormais revenu, qu'il restera avec les siens, qu'il reprendra sa vie antérieure. Jésus, avec douceur, la tire de son erreur et lui donne une mission : « cesse de me toucher, car, c'est vrai, c'est bien moi ; je suis encore parmi vous ; je ne suis pas encore retourné à mon Père définitivement (le parfait avec ἀναβέβηκα – anabebèka - exprime un état) ; mais toi, vas dire à tes frères... » C'est l'interprétation du P. Lavergne, d'après le P. Lagrange (Synopsis des quatre évangiles, Ed. Gabalda, p. 257), différente de celle du chanoine Osty (Le Nouveau Testament, Ed. Siloë, p.254) : « tu as mieux à faire qu'à me prodiguer des marques religieuses de tendresse, et moi qu'à les recevoir. Je dois monter vers mon Père pour envoyer l'Esprit Saint aux disciples (XVI, 7 ; XX, 22) ; et toi tu dois aller leur annoncer la bonne nouvelle. » Toutes deux peuvent se soutenir ; mais dans les deux cas, Marie-Madeleine touche vraiment le corps humain de Jésus.

Il est vrai que les apparitions du Ressuscité sont déconcertantes : Jésus n'est pas simplement revenu à la vie antérieure, comme Lazare ; il est à la fois d'ici et d'ailleurs ; on ne le reconnaît pas tout de suite, mais on « sent » sa présence ; ainsi les disciples d'Emmaüs ; ainsi St Jean sur les bords du lac de Tibériade, et Marie-Madeleine qui, dit le texte, « ἑστράφη » - estraphè – « se retourna ». Le mot est répété au participe aoriste « στραφείσα » - strapheisa – et est chargé d'un sens symbolique. Marie-Madeleine, avant de voir celui qu'elle prend pour un jardinier, sent l'attraction de Jésus ; son regard, dirigé d'abord vers la nuit du tombeau et de la mort, se tourne vers la lumière et la vie – vers Jésus – instinctivement.

Jésus ressuscité apparaît toujours comme présent-absent, humain-divin. Le Pape Benoît XVI le dit très bien (*La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Le Cerf, p. 220) :

« Les récits de la Résurrection [...] attestent un évènement qui n'a pas pris naissance dans le cœur des disciples, qui s'est présenté au contraire à eux du dehors et les a convaincus **malgré** leurs doutes. Le Seigneur est vraiment ressuscité ; celui qui était dans la tombe n'y est plus, il vit, lui-même, réellement. Lui qui était passé dans l'autre monde, dans le monde de Dieu, s'est montré cependant assez puissant pour leur montrer, de façon tangible, qu'il était lui-même à nouveau présent en face d'eux, qu'en lui la puissance de l'amour s'était avérée plus forte que la puissance de la mort. »

En un mot, le Christ ressuscité s'est donné à voir et à toucher. Il n'a pas rejeté son corps humain comme une guenille. Le Crucifié est toujours présent dans le Ressuscité.

Antoine Luciani

Professeur de Lettres Classiques (grec) à l'Université d'Aix-en Provence

## L'œuvre de l'abbé Carmignac vérifie une « loi » de Max Planck ...

« Il est clair que nos livrets grecs des Evangiles sont les seuls textes canoniques auxquels nous puissions nous référer en matière de foi. Pourrait-on donner le nom d'auteurs inspirés à de simples traducteurs dont on pourrait éventuellement corriger les erreurs de lecture ou d'interprétation ? »

Voilà bien un étrange argument que de confiner l'inspiration, dans la naissance de nos synoptiques, aux seuls textes finals grecs ! L'auteur, un célèbre exégète, dans la conclusion de son livre de controverse « *L'origine des Evangiles* » (1) le dirige contre la place attachée aux compositions sémitiques par l'abbé Carmignac.

Cet argument rappelle celui inventé par certains au XVII<sup>e</sup> siècle pour s'opposer à l'existence des sémitismes et à leur importance pour une juste compréhension du Nouveau Testament : Nos Evangiles étaient écrits dans une langue spéciale, « la langue hellénistique, qui n'était parlée nulle part, mais qui était la langue spéciale du Saint Esprit ; ainsi on pouvait affirmer que dans le Nouveau Testament le Saint Esprit employait à la perfection cette langue forgée par lui » (2). Et ainsi étaient évacuées toutes les influences sémitiques sur le grec des Evangiles.

Dans cette controverse, l'abbé Carmignac ne pouvait qu'avoir tort contre la science exégétique officielle, malgré le caractère scientifique de sa démarche. La raison, vieille comme le monde, en a été très clairement formulée par l'immense physicien allemand Max Planck, il y a plus d'un siècle : « Une vérité nouvelle en science n'arrive jamais à triompher en convainquant les adversaires et en les amenant à voir la lumière, mais plutôt parce que ces adversaires meurent et qu'une nouvelle génération grandit, à qui cette vérité est familière ».

Cette règle générale peut souffrir des exceptions. Nous connaissons l'exemple d'un des principaux collaborateurs de la Bible de Jérusalem (3), de ce monde de l'exégèse officielle, regrettant à la fin de sa vie d'avoir publié des livres contre Carmignac et Tresmontant. Il est seulement dommage que ce soit sa notice nécrologique qui nous l'ait appris. La grâce l'avait-elle touché ?

Sur cette « nouvelle génération qui grandit » que nous appelons de nos vœux, on peut signaler à titre d'exemple l'existence du *Rassemblement des Jeunes Catholiques* (R.C.J.), mouvement fondé par des laïcs il y a huit ans (4). Ce mouvement réunit durant une semaine d'été étudiants et jeunes professionnels de 18 à 35 ans pour leur offrir une formation spirituelle et doctrinale solide selon l'esprit de Benoît XVI, et les mettre en garde contre les erreurs du modernisme. Les conférences données en 2007 dans le cadre de cette université d'été évoquaient les miracles, l'historicité des Evangiles, le Linceul de Turin.... Un signe encourageant parmi d'autres.

Mais la grande affaire demeure de mener à son terme la reprise en main de l'enseignement dans les séminaires et les instituts dits catholiques, de laquelle nous savons peu de choses.

Gilles Pichon

---

(1) P. Grelot : « *L'origine des Evangiles. Controverse avec J. Carmignac* ». Ed. du Cerf, Paris 1986, p. 137.

(2) J. Carmignac : « *La naissance des Evangiles synoptiques* ». Ed. de l'ŒIL, Paris 1984, pp. 27-28.

(3) Il s'agit du Père Marie-Emile Boismard.

(4) R. C. J., 5 place Boulnois, 75017 Paris.